



Novembre 2022
**Bureau
Bamako**

Revue de presse du Mali

15.11. – 30.11.2022

Bienvenue sur la revue de presse bi-hebdomadaire de Konrad-Adenauer-Stiftung sur le Mali

La revue de presse bi-hebdomadaire a pour but d'explorer et de vous tenir informé sur la situation au Mali et sur des questions sélectionnées relatives à la politique, à l'économie et à l'insécurité.

Contenu

- **POLITIQUE**
- **Cadre de concertation national : Le vote des Forces de défense et de sécurité au cœur des échanges**
- **Administration publique : Une stratégie nationale de dépolitisation**

- **Exactions et massacres au Mali : L'ONU accuse soldats et jihadistes**

- **LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ AU MALI**

- **RETRAIT DES TROUPES ETRANGERES AU MALI**

Cadre de concertation national

Le vote des Forces de défense et de sécurité au cœur des échanges

La majorité de la classe politique et des organisations de la société civile a opté pour le vote des Forces de défense et de sécurité par anticipation, au regard de la situation sécuritaire de notre pays.

La restitution de ces propositions a eu lieu le jeudi dernier, au Centre de formation des collectivités territoriales, à la faveur des travaux du Cadre de concertation national ministère de l'Administration territoriale-partis politiques-société civile. C'était sous la présidence du Premier ministre par intérim, ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Porte-parole du gouvernement, le colonel Abdoulaye Maïga.

En effet, la volonté des autorités de la Transition est d'organiser des élections libres, transparentes, inclusives et apaisées, auxquelles participent l'ensemble des électeurs.

La réussite de ces différents scrutins (référendum et élections) passe nécessairement par la sécurisation de l'ensemble des centres et des bureaux de vote par les Forces de défense et de sécurité sur toute l'étendue du territoire national.

Malgré les dispositions de l'article 116 de la loi n°2022-019 du 24 juin 2022 portant loi électorale relatives aux conditions de délivrance des procurations, la participation des éléments des FDS déployés lors des différents scrutins demeure une préoccupation.

Au regard de ces constats, le ministre de l'Administration territoriale, par lettre en date du 24 octobre 2022, a invité les organisations de la société civile et la classe politique à faire des propositions sur les modalités de vote des Forces de défense et de sécurité.

La majorité des différentes réponses reçues propose le vote par anticipation des FDS. Aussi, certains acteurs ont-ils notamment suggéré le vote par SMS, la centralisation électronique, la création de centres spécifiques de vote pour les Forces armées et de sécurité, l'application stricte de la loi électorale.

Lors de la cérémonie d'ouverture des travaux, le Premier ministre par intérim, ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation a rappelé que la rencontre avait pour but de recueillir les différentes propositions afin de convenir d'une réponse appropriée et consensuelle au vote des éléments des FDS dans ce contexte sécuritaire particulier que connaît notre pays.

Le colonel Abdoulaye Maïga a également souligné qu'il est difficile que les éléments des Forces armées et de sécurité accomplissent leur devoir civique le même jour que les autres composantes de la population tout en assurant la sécurité des bureaux de vote, des votants ainsi que celle des positions militaires.

Le directeur général de l'administration du territoire, Abdoul Salam Diepkilé, a confié qu'à l'issue de l'examen de ces propositions, le vote par anticipation est la tendance majoritaire.

Mais à côté de cela, a-t-il nuancé, il y a des organisations de la société civile et des partis politiques qui ont estimé qu'il fallait maintenir les dispositions de la loi telles qu'elles sont aujourd'hui. Et permettre ainsi aux éléments des FDS d'exercer leur devoir citoyen.

Source : L'Essor

ADMINISTRATION PUBLIQUE

Une stratégie nationale de dépolitisation

Ce document servira de référentiel pour le gouvernement en vue d'améliorer la performance, l'efficacité et l'efficience des structures publiques et de son plan d'actions. Les acteurs impliqués se sont réunis au cours d'une rencontre élargie aux gouverneurs de plusieurs régions, les représentants de la société civile, ainsi que les ministères concernés.

La rencontre a permis de faire un examen minutieux du document qui servira de référentiel pour le gouvernement en vue d'améliorer la performance, l'efficacité et l'efficience de l'administration publique.

La dépolitisation de l'administration, déjà inscrite dans le Plan d'actions du gouvernement de Transition (2021-2022), a été débattue au cours des Assises nationales de la refondation (ANR) en décembre 2021.

Lesquelles assises lui ont réservé au moins quatre recommandations

« Dans le cadre de la mise en œuvre des actions refondatrices dans les différents segments de notre État qui a soif d'une gouvernance vertueuse et légitime au sein des structures administratives dans le respect de l'orthodoxie prescrite, le département de la Refondation a mis en place un processus d'élaboration d'une stratégie nationale de dépolitisation de l'administration publique », a expliqué le ministre en charge de la Refondation de l'État.

D'après Ibrahim Ikassa Maïga, le bureau d'études « Hamali conseil », choisi pour mener cette mission a commis une équipe de consultants pétris d'une riche connaissance de notre administration.

À travers un échantillonnage des régions et du District de Bamako, les consultants ont rencontré notamment les représentants des services de l'administration, de la société civile, du secteur privé et la classe politique, a souligné le ministre Maïga.

Ces rencontres ont permis de faire des observations et propositions pertinentes ayant contribué à la production du document soumis à la validation par cet atelier, a fait savoir le patron du département de la Refondation de l'État.

CRISE DE CONFIANCE- Pour le ministre en charge de la Refondation de l'État, le phénomène de politisation de l'administration a pris des proportions inquiétantes ces dernières années. Cela, avec son corolaire de crise de confiance entre les acteurs de la gestion de l'administration et les usagers des services publics.

Selon le chef du chantier de la Refondation, la vision proposée par l'équipe des consultants, à l'issue d'un état des lieux exhaustif de la question de dépolitisation de l'administration est révélatrice à plus d'un titre.

« La vision proposée est une administration neutre, professionnelle, moderne, performante, assurant un égal traitement à tous les usagers et inscrite dans la recherche continue et pérenne de l'amélioration de la qualité des services et de l'innovation », a expliqué Ibrahim Ikassa Maïga.

suite page 3

Toutefois, le ministre dira que le défi à relever demeure important et seule une volonté politique inébranlable permettrait d'inverser la tendance pour une administration professionnelle, performante, responsable, redevable aux citoyens, au service de l'utilisateur et non du militant.

Les activités inscrites dans le plan d'actions doivent être réalisées, a précisé le ministre Maïga, suivant une approche participative et inclusive afin de marquer l'esprit des populations par l'engagement responsable des autorités à créer un environnement propice à la satisfaction de leurs besoins fondamentaux.

Source : L'Essor

Exactions et massacres au Mali

L'ONU accuse soldats et jihadistes

Militaires maliens et groupes jihadistes se sont rendus coupables de nouvelles violations des droits de l'Homme au Mali, dont des massacres et exactions contre des civils, entre juillet et septembre, selon un document de l'ONU consulté jeudi par l'AFP.

Cette note trimestrielle de la Mission de l'ONU au Mali (Minusma) fait état de 375 violations des droits de l'Homme recensées dans le pays au troisième trimestre : 163 imputées aux groupes jihadistes opérant au Mali, 162 à l'armée malienne, 33 aux milices et autres groupes armés d'autodéfense communautaire et 17 aux groupes armés signataires de l'accord de 2015 pour la paix dans le nord du Mali.

Le document de la Minusma lève le voile sur plusieurs épisodes meurtriers passés jusqu'ici sous silence compte tenu des difficultés d'accès au terrain.

Ainsi, dans le centre du Mali où les Forces armées maliennes (FAMA) mènent depuis le début de l'année une opération de grande ampleur, souvent accompagnées de "personnel militaire étranger", 14 corps ont été retrouvés morts les mains liées à Gassel, et 43 personnes ont été tuées à Gouni, tous des civils, écrit l'ONU.

L'armée malienne a déjà été accusée par le passé de massacres de civils de grande ampleur, à Moura et Hombori notamment.

Les exactions imputées aux groupes jihadistes – certains affiliés à Al-Qaïda, un autre au groupe Etat islamique – ont presque toutes eu lieu dans le nord-est du Mali (régions de Gao et Ménaka) où des combats les opposent fréquemment depuis mars.

La présence présumée de supplétifs du groupe russe de mercenaires Wagner au côté des FAMA a largement été critiquée par des ONG de défense des droits de l'Homme et par les partenaires internationaux du Mali, sans que Bamako la reconnaisse officiellement.

Dans sa note, l'ONU évoque abondamment la présence de ce "personnel militaire étranger", mais également de chasseurs traditionnels dozos, aux côtés des militaires maliens.

Selon le document, le 12 septembre, la population de Gassel (village de la région de Douentza) a découvert les corps de 14 personnes non loin du village "avec les mains attachées dans le dos" quelques heures après leur arrestation par l'armée et le "personnel militaire étranger". Bamako dément toute opération militaire à Gassel, selon l'ONU.

Source : malikilé

LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ AU MALI

Vers la création d'un pôle judiciaire

Le gouvernement a adopté un projet de texte portant création d'un Pôle judiciaire spécialisé en matière de lutte contre la cybercriminalité. C'était lors du Conseil des ministres de la semaine dernière.

Pour le gouvernement, l'adoption de ce projet de texte permettra de déterminer les modalités de poursuite, d'instruction et de jugement dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité. Le communiqué indique que cela permettra de préciser les compétences de la brigade spécialisée et des assistants en matière de lutte contre la cybercriminalité.

Il servira de cadre pour apporter une meilleure cohérence et une plus grande efficacité dans la lutte contre la cybercriminalité, selon les autorités. « Les réseaux sociaux sont devenus un espace où nul n'est à l'abri des attaques contre sa personne et sa propriété, de l'escroquerie et d'autres infractions du genre », lit-on dans le communiqué.

Ce Pôle judiciaire spécialisé en matière de lutte contre la cybercriminalité aura donc une compétence nationale exclusive pour les infractions, dans le domaine, précise le gouvernement.

Une avancée contre les pratiques de cyber-délinquance Il faut noter que l'annonce de la création de ce pôle judiciaire spécialisé intervient à un moment où les dérives, insultes, diffamations, arnaques ou autres formes d'infractions continuent sur les réseaux sociaux. Cela malgré des poursuites engagées contre certains de leurs auteurs.

Des juristes estiment que ce projet de texte est une grande avancée dans la lutte contre les dérives sur les réseaux sociaux dans le pays. Mais, ils précisent que les membres de ce pôle judiciaire devront tout faire pour endiguer la pratique.

Avec Studio Tamani

Retrait des troupes étrangères au Mali

Le Royaume-Uni rappelle ses troupes

L'annonce a été faite hier, lundi 14 novembre, par le ministre britannique des Forces armées, James Heappey. En effet, le Royaume-Uni va retirer ses 250 soldats déployés au sein de la MINUSMA plus tôt que prévu.

Pourtant, la fin de leur participation à la mission onusienne au Mali était prévue en 2023. Apparemment, les Britanniques semblent très favorables à la nouvelle tournure des événements au Mali où les autorités de la Transition ont préféré se tourner vers la Russie pour ramener la paix et la sécurité.

Ce retrait anticipé des troupes britanniques intervient moins d'une semaine après la fin de l'Opération Barkhane annoncée officiellement par le président français Emmanuel Macron, le jeudi 10 novembre dernier.

Source: L'indépendant

Konrad-Adenauer-Stiftung e. V.

Ulf Laessing, Directeur régional programme Sahel
basé à Bamako

Aminata Traore, Assistante de Programmation /
rédactrice en chef de la revue de presse

Bureau du programme Régional Sahel / Bamako

www.kas.de/Sahel

https://twitter.com/KAS_Sahel

<https://www.facebook.com/KAS.Sahel>

Ulf.laessing@kas.de / Aminata.traore@kas.de

Badalabougou - Est
Bamako/Mali
B.P. E 1247
Téléphone:
+223-20.23.00.36
Info.bamako@kas.de
www.kas.de/sahel

www.kas.de